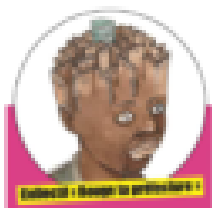


Depuis un an, l'obligation de passer par internet pour déposer une demande de régularisation bloque des milliers de personnes parce que les préfectures ne proposent qu'un nombre infime de rendez-vous : un empêchement de fait.

Certaines officines captent les rares rendez-vous possibles et les revendent. A l'opposé, plusieurs structures (Cimade, Réseau éducation sans frontières, Secours catholique) s'appuient sur un collectif d'avocats engagés pour engager des recours devant les tribunaux administratifs, avec succès dans la quasi-totalité des cas mais au prix de retard pour les demandeurs, de l'engorgement desdits tribunaux et des frais inutiles que les préfectures occasionnent.

C'est un combat de longue haleine : d'une part le ministère de l'Intérieur freine ainsi la régularisation, et donc peut présenter de « bons » chiffres à la partie xénophobe (majoritaire !) de l'opinion, dont de nombreux partis veulent les suffrages ; d'autre part la ténacité des militants et bénévoles n'est pas prêt de se relâcher, et elle compte sur celle de ceux qui sont frappés par cette attitude qui méprise et les droits humains - et le droit (cf. l'avis du Défenseur des droits <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/actualites/2018/05/la-dematerialisation-des-services-publics-ne-doit-pas-penaliser-les-usagers>).

Des jeunes, des familles, des travailleurs, sont contraints à une précarité accrue, provoquant détresse matérielle et angoisses. C'est injuste. C'est trop peu connu : à faire savoir le plus largement !



Obtenir un rendez-vous,
pouvoir déposer un dossier,
c'est un droit !
Chacun-e doit avoir accès
au service public,
français-e ou étranger-e.

Préfets : ouvrez vos guichets Pour l'accès aux droits

mercredi 6 octobre – 15 heures

Rassemblement

Fontaine des Innocents

Forum des Halles

Place Joachim Du Bellay

Métro Châtelet – RER Les Halles

mardi 30 novembre – 18 heures

Meeting

Bourse du Travail

75, rue Charlot – 75003